

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 30 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.  
9 — 02 — — Omnibus.  
1 — 45 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 18 — — Omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSLET, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris,  
à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère,  
LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

D'après les lettres d'Athènes, du 10 courant, le général ottoman Ali-Pacha, voyant que le district de Kissamos refusait de déposer les armes, avait incendié plusieurs villages. Les insurgés auraient ensuite repris l'offensive et auraient battu Ali-Pacha. Dans le district de Sphakia, Omer-Pacha occuperait non pas les positions des montagnes, mais la plage de Sphakia. Les insurgés se seraient avancés près de la Canée et auraient livré aux troupes ottomanes un combat heureux le 8 juillet.

Des rixes sanglantes ont eu lieu à Constantinople, le 17 juillet, entre les grecs et les israélites, sous le faux prétexte d'intolérance de la part des grecs. On a fait de nombreuses arrestations. Le patriarche grec et le grand rabbin travaillent de concert à l'apaisement des esprits.

On écrit de Bucharest, le 17 juillet :

Une dizaine d'israélites compris dans les mesures que le gouvernement a cru devoir prendre contre les vagabonds étrangers avaient été condamnés par les tribunaux de Jassy à retourner en Turquie d'où ils se disaient originaires. Le 1<sup>er</sup>/13 juillet, on leur avait fait repasser le Danube, lorsqu'ils furent ramenés par une barque turque sur la rive roumaine.

Les gardes-frontières s'étant opposés à leur rentrée sur le territoire roumain, le commandant de la barque turque les précipita dans le Danube. Huit d'entre ces malheureux, tombés dans un endroit peu profond, purent être sau-

vés par la population de Galatz, mais les deux autres furent noyés. Cet incident regrettable ne doit donc être imputé qu'au commandant turc.

D'après une lettre que nous recevons de Jassy, les habitants de cette ville ont présenté au prince Charles une pétition, portant 5.000 signatures, dans laquelle on lui demande la séparation administrative complète des deux provinces. Une copie de cette pétition aurait été adressée à toutes les puissances garantes. Les autorités moldaves avaient, du reste, fait si peu de préparatifs pour la réception du prince, qu'il a été obligé de se loger, à Jassy, chez un négociant, beau-frère du préfet. A Galatz et à Ibraïla, il était logé chez des marchands bulgares.

Nous trouvons dans l'*Indépendance belge* les dépêches télégraphiques suivantes :

Fiume, 14 juillet. — On fait de grands préparatifs pour les fêtes qui doivent avoir lieu à l'occasion de la réunion du littoral à la Hongrie.

Fiume, 16 juillet. — Trente-neuf personnes expulsées d'Agram sont arrivées ici et ont été immédiatement expulsées.

Des approvisionnements d'armes introduits secrètement à Porto Re ont été découverts.

Pesth, 16 juillet. — Le fils de Kossuth, François, qui était candidat à la députation à Csarkova, a échoué.

Les lettres de Rome, en date du 14 juillet, annoncent que le pape partira bientôt pour sa villa de Castel-Gandolfo, où il passera le reste de la saison d'été.

Dans l'allocution qu'il a prononcée pour annoncer le service funèbre célébré en l'honneur de Maximilien, le pape a exprimé avec véhémence son indignation.

L'église grecque catholique a célébré un *triduum* en l'honneur de l'archevêque Josaphat et des martyrs polonais.

Mgr Hassoun, le nouveau patriarche arménien, a reçu le *pallium*, avec les honneurs spéciaux. En outre, il a prêté serment dans la forme usitée pour les cardinaux.

Le 8 décembre, Pie IX donnera la bulle qui fixera l'époque du concile œcuménique. Ce concile s'ouvrira le jour de la fête de l'Immaculée Conception en 1868.

L'insurrection continue toujours en Espagne. La Catalogne, qui est en pleine révolte, a dû être déclarée en état de siège. On y signale une nouvelle bande armée qui opère entre Cortosa et Vinarez.

Des avis de Saint-Petersbourg annoncent que le ministre des finances a présenté à l'empereur un projet de modification des tarifs douaniers avec la proposition de nommer une commission chargée de l'examen de ce projet. L'empereur a ordonné la mise à exécution de la proposition ministérielle. Le ministre des finances exprime la conviction que l'amélioration des tarifs ne peut être obtenue qu'au moyen d'une politique commerciale indépendante. Il pense que, vu la situation présente de la Russie, les questions de tarifs ne doivent être soumises à aucune clause du traité commercial.

Le correspondant spécial du *Herald*, de New-York, affirme que si Maximilien était exécuté, c'est que Juarez lui-même ne pouvait rien pour les prisonniers. En effet, quelle a été l'attitude des principaux adhérents de la république lors de la chute de Queretaro? Les gouverneurs Terrazas, de Chihuahua; Viesca, de Coahuila; Etoza, de Zacatecas, et Zarate, de Durango, demandaient à grands cris la mort de Maximilien.

Les pétitions dont Juarez s'est vu débordé affirmaient que la nation ne pouvait soutenir le gouvernement libéral si celui-ci épargnait la vie de l'archiduc. Zacatecas menaçait de se révolter si on ajournait plus longtemps la mise en accusation du prisonnier, et San-Luis-Potosi, par l'entremise de son gouverneur, déclarait l'imminence d'une anarchie. L'armée de Corona, les troupes de Nueva-Léon, de Coahuila, de Tamaulipas et de San-Luis-Potosi, ont appuyé toutes ces pétitions, et l'armée de Diaz, qui assiégeait Mexico, jurait de mettre bas les armes si Maximilien se soustrayait à leur vengeance.

Placé dans une position semblable, que pouvait faire Juarez? Enclin à la clémence, il ne se voyait soutenu que par un seul de ses ministres, Eylesios. De Tejada, le premier homme d'Etat du Mexique, et Ignacio Mejia, ministre de la guerre, se rangeaient tous deux du côté du peuple. Encore une fois, que pouvait faire Juarez?

Cependant, si le président de la république échappe un peu à l'opprobre général, il n'en est pas de même avec Escobedo, qui, écrivant de Queretaro, parle ainsi :

## FEUILLETON.

58

## LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

Un rayon de lune éclaira la taille gigantesque du colonel.

Coraly jeta un cri d'épouvante, Théobald se plaça devant elle, comme pour la protéger.

— Vous êtes des lâches, tous les deux ! s'écria le colonel.

— Monsieur ! dit Théobald.

— Oui, des lâches ! aussi bien l'un que l'autre ; car tous deux vous trahissez un homme qui avait mis toute sa confiance en vous ; vous êtes...

Mais tout-à-coup la voix lui manqua ; il resta immobile.

Plus il y avait de force en lui, plus les impressions étaient redoutables. Une attaque de colère foudroyante le frappa. Il sentit intérieurement comme une serre de vautour le prendre à la gorge et l'étouffer, et une lave de sang lui monta à la tête.

Coraly, qui allait fuir, revint éperdue.

— Grand Dieu ! s'écria-t-elle un coup de sang peut-être ! s'il allait mourir subitement ! quand je devrais me perdre, il faut du secours.

Et, pour s'assurer de son état, elle courut à lui, et voulut lui prendre la main.

Mais cette main frémit convulsivement sous la pression de celle de Coraly. La parole revint ; la première suffocation fit place à une fureur menaçante.

Il repoussa brusquement sa femme, en s'écriant :

— Ne m'approchez pas ! vous êtes une infâme !

— Ecoutez moi, dit Coraly en tremblant ; accablez-moi de vos reproches, je les mérite... Mais ne me croyez pas coupable.

— Sauvez-vous ! cria le colonel d'une voix terrible.

Il se trouvait près d'une grille étroite, percée dans le mur comme une fenêtre, pour donner un peu de vue sur la route, et son poignet d'Hercule tourmentait un barreau de fer, à demi-descellé.

— Laissez-moi vous parler ! dit Coraly en insistant.

— Mais sauvez-vous donc ! s'écria le colonel.

Et, pour assouvir sa fureur, il enleva la barre de fer, comme une plume, la balança quelques ins-

tants ; puis, comme il lui fallait une victime, il la lança contre une statue de Venus, qui remplaça Coraly, et qui se brisa en mille morceaux.

Coraly s'enfuit épouvantée et s'enferma dans sa chambre.

Dès que les deux hommes furent seuls, le colonel marcha droit à Théobald, en lui disant :

— Demain, au bois Jacques, à six heures du matin.

## XXV. — L'HONNEUR EST SATISFAIT.

Le colonel rentra dans le salon, pour prendre à part deux braves officiers qui jouaient tranquillement au whist, et leur dire qu'il comptait sur eux, pour le lendemain. Il inventa, sans beaucoup d'imagination, une querelle dont il était convenu avec Théobald, avant de le quitter, une de ces disputes entre le civil et le militaire qui, si souvent dans les garnisons, mettent les épées aux mains.

Ce genre de querelle fut d'autant moins discuté, que les prétendues railleries de Théobald étaient une insulte collective, qui blessait en même temps les deux officiers. Il fut donc décidé que, le lendemain, ils accompagneraient le colonel, et s'entendraient avec les témoins de Théobald.

Coraly était enfermée chez elle, la terreur dans l'âme, et torturée par mille émotions diverses. Elle entendit sur le palier les pas du colonel, qui se retirait dans sa chambre ; elle fremit de tous ses membres, et se garda bien de se montrer. Après la scène de violence qui venait d'avoir lieu, il lui semblait que son mari pouvait la tuer, dans un accès de fureur.

Le colonel passa la nuit comme un homme qui peut mourir le lendemain. En écrivant ses dernières volontés, il précrivit à sa femme de retourner chez ses parents, et il recommanda à sa fille de servir de mère à Benjamin. Quant au dépôt de Robert, il était tranquille sur ce point : il avait confié ce secret à Stella, dans laquelle il avait une confiance absolue, et qu'il regardait à la fois comme son fils et sa fille. Le dépôt n'était connu absolument que d'elle et de lui.

Il sentait un profond désespoir chaque fois qu'il pensait à cette vaillante Stella, qu'il aimait avec tant d'amour et d'orgueil. Les paroles de Théobald lui avaient appris avec quelle infatigable persévérance elle avait veillé à l'honneur de la maison. Il lui prenait des élans de tendresse et de rage, en songeant qu'il mourrait peut-être sans l'avoir revue. Sans doute il avait confiance dans son adresse et sa bonne cause ; mais il croyait trouver dans Théobald

« Par l'exécution de ces traîtres, j'ai mis partout la crainte et la terreur à l'ordre du jour. J'ai levé de fortes contributions sur les riches et j'ai confisqué leurs biens. Ce que je n'ai pu faire en personne, mes délégués l'ont fait en obéissant à mes ordres. Avant de clore ma carrière militaire, j'espère voir verser le sang de tout étranger habitant ma patrie. »

On assure qu'une dépêche de Washington est arrivée à Vienne, annonçant que Juárez voudrait bien rendre le corps de Maximilien, mais qu'il est dans l'impossibilité matérielle de le faire, le prince ayant été, comme c'est l'usage de ce pays pour toutes les personnes fusillées, inhumé dans de la chaux vive.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On croit que la Chambre des députés, qui devait clore sa session le 20, ne pourra avoir terminé ses travaux que le 24 au plus tôt.

— Le prince Napoléon poussera, dit-on, la promenade maritime qu'il fait en ce moment jusqu'à Copenhague. On le dit, dans les cercles politiques, chargé d'une mission secrète pour le roi de Danemark.

— Dans les cercles bien renseignés de Vienne on donne comme positif que l'empereur d'Autriche aurait renoncé au projet d'un voyage à Paris, et on n'ajoute que peu de foi aux rumeurs qui prétendent que l'empereur Napoléon, après expiration du deuil de cour, irait faire une visite de condoléances à la famille impériale d'Autriche.

— On apprend de Miramar que les médecins n'ont pas encore permis la communication de la nouvelle de la mort de l'empereur Maximilien à l'impératrice Charlotte. — C'est dire que le triste état de cette malheureuse princesse n'a pas subi la moindre amélioration.

— L'*Epoque* assure que des ordres auraient été donnés pour armer en guerre les côtes de l'Algérie.

— Berezowsky ne s'est pas pourvu en cassation.

— Il vient de paraître à Berlin une brochure sur l'armée française en 1867; cette brochure aurait été inspirée par M. de Bismark; elle est distribuée aux officiers. « Les gens qui ont bonne mémoire, dit le *Journal de Paris*, se souviennent qu'une brochure de même origine a été publiée sur l'armée autrichienne au moment de la guerre; c'était le *vade mecum* de tous les officiers prussiens. »

— L'agence Havas continue ses facéties.

Nous recevons aujourd'hui deux dépêches, en tout quatorze lignes, sur le temps probable qu'il fera à Spithead.

D'après la première, M. Disraeli annonce à la Chambre qu'il fera mauvais, que le vent est très-fort... que la revue n'aura pas lieu; dans la seconde, l'horizon s'éclaircit... Il y a espoir de beau temps.

La Chambre des communes est bien bonne d'écouter de pareils enfantillages; mais les plus à plaindre ce sont les journaux obligés d'accepter des dépêches aussi insignifiantes sans avoir d'autre droit que de les payer très-cher.

— On écrit de Portsmouth, 17 juillet, soir.

La revue navale de Spithead est une fête comparativement manquée, à cause du mauvais temps. Avant de s'embarquer, le sultan et le vice-roi ont reçu des adresses de la municipalité de Portsmouth. Le sultan, le vice-roi, le prince de Galles, le duc de Cambridge, étant montés à bord du yacht *Osborn*, ont passé en revue la flotte, rangée sur deux lignes.

L'*Osborn* est allé jusqu'à Osborne, au-devant de la reine, qu'il a rencontrée à deux heures et demie. Le yacht royal ayant à bord la reine, le sultan, le vice-roi, le prince de Galles, le duc de Cambridge, a passé entre les deux lignes de la flotte; mais, le temps étant trop mauvais pour exécuter les manœuvres, il a fallu se borner à la canonnade. Le yacht royal est retourné à Osborne, et le steamer *Osborn* est revenu à Portsmouth, d'où le vice-roi, quittant l'Angleterre, est parti pour Douvres.

— D'après un relevé fait à la préfecture de police, il y a en ce moment, à Paris, 572 enfants italiens qui, sous prétexte de musique et de chant, mendient dans les rues et aux portes des établissements publics.

On peut admettre que chacun de ces artistes en plein vent fait en moyenne une recette de 2 francs par jour. C'est une évaluation fort modérée. Ils prélèvent donc annuellement sur la bourse du public 400.000 francs. C'est un budget fait à la fainéantise et à tous les vices qu'elle engendre. C'est bien d'ouvrir des écoles, mais il faudrait aussi se préoccuper d'arracher ces pauvres enfants à une vie de vagabondage et de mendicité.

— Le *Journal de Paris*, dans sa chronique du samedi 13 juillet, annonçait qu'un exposant avait refusé la médaille qui lui était décernée par le jury.

Voici les termes exacts par lesquels M. Cléray, fabricant d'objets en écaille, a motivé son refus:

« Je refuse la médaille de bronze, qui m'a été décernée par le jury; j'en appelle aux ouvriers de ma profession, seuls juges compétents. »

Ces lignes étaient déposées dans sa vitrine.

La commission impériale fit, sans le prévenir, poser sur la vitrine de M. Cléray, une housse qui la voilait entièrement. M. Cléray

fit arracher cette housse. Les choses en étaient là, quand un commissaire de police vint lui dresser procès-verbal. L'affaire est pendante et se dénouera probablement devant les tribunaux.

— L'*Indépendant*, de Douai, signale ainsi un commencement de désordre qui s'est produit dans un des tissages mécaniques de Roubaix, à propos du travail sur deux métiers:

« Dans la journée de mardi, M. Ph. Scamps, fabricant, prévint ses ouvriers que les prix de façon n'étant plus rémunérateurs, il se voyait forcé de leur proposer ou le travail sur deux métiers ou une diminution de salaires.

» Des murmures se firent entendre, mais quelques ouvriers acceptèrent la première proposition.

» A la sortie de cinq heures, ces derniers furent accueillis par les huées de leurs camarades. On alla même jusqu'aux voies de fait. Deux tisserands et une fille de vingt-quatre à vingt-cinq ans criblèrent de coups un jeune homme de dix-huit ans, nommé Schappens. Ils ont été mis en état d'arrestation.

» On prévint les autorités, et M. le commissaire central, accompagné d'une escouade d'agents, se transporta chez M. Scamps. A la sortie du soir, des attroupements se formèrent; les dispositions paraissaient fort menaçantes, une foule énorme s'était rassemblée aux abords de l'établissement et dans la rue de Tourcoing. Un instant, on put craindre le retour des tristes scènes dont nous avons été les témoins au mois de mars; mais l'attitude énergique de M. le commissaire central et de ses hommes en imposa aux perturbateurs. Peu après, les attroupements se dispersèrent; à neuf heures et demie, tout était rentré dans le calme.

» Ce matin, vingt ouvriers travaillaient sur deux métiers. »

— Une statistique-boutade du *Courrier de la Vienne*:

« Rien n'est brutal comme un chiffre », a dit Balzac.

Or, voici des chiffres qui démontrent l'impossibilité de visiter en détail l'Exposition pendant les six mois de sa durée.

Les exposants sont au nombre de 45.000. En n'accordant que 5 minutes, ce qui n'est guère, à l'examen des produits de chacun d'eux, on arrive à un total de 225 000 minutes, qui font 3.750 heures, c'est-à-dire 156 jours et 6 heures, ou bien cinq mois et 7 heures en comptant les jours de 24 heures.

Ce n'est pas tout. On ne peut visiter l'intérieur du palais que depuis 10 heures du matin jusqu'à six heures du soir, ce qui réduit les jours à 8 heures au lieu de 24. Il faudrait donc alors, pour examiner tous les objets, 15 mois 20 jours et 2 heures!

Encore serait-il nécessaires d'entrer tous les jours, sans exception, à 10 heures précises et

de ne sortir qu'à 5, sans avoir consacré même un instant aux brasseries, aux cafés chantants et aux professeurs de billard, qui font le plus bel ornement du parc.

— Le jury international de l'Exposition universelle de 1867 a décerné la médaille d'or à M. TAHAN pour ses produits qui figurent à l'Exposition, groupe III, classe 26.

Les magasins de M. Tahan qui sont si connus à Paris, rue de la Paix, au coin du boulevard, sont une exposition permanente de l'industrie parisienne; les promeneurs s'y arrêtent pour examiner les innovations que l'on est toujours sûr d'y trouver; les petits meubles-tables, bureaux de dames, sont recherchés pour présents de mariage; les coffrets, les petits bronzes et objets d'étagères sont d'inépuisables cadeaux de fêtes et d'étrennes; les étrangers achètent chez Tahan toutes les élégances fantaisies qui caractérisent si bien le goût parisien, et qu'ils remportent comme souvenir de leur visite à l'Exposition universelle.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Mercredi dernier, la population de Saint-Hilaire-Saint-Florent était réunie dans son église, où l'on célébrait le service anniversaire du vénérable M. Delagennevraye.

En voyant, après une année révolue, tant de tristesse et de recueillement au sein de la nombreuse assistance, l'on pouvait se dire avec raison que, dans notre Anjou, la reconnaissance est une vertu native, gardant religieusement de l'oubli les actions et le nom des hommes de bien. M. Delagennevraye était certes digne d'un tel hommage.

Jeune, il servit son pays comme pharmacien militaire; il suivit dans leurs marches victorieuses les armées impériales, et la générosité de son âme, qui savait compatir au malheur des vaincus, contribua à faire honorer et aimer à l'étranger le nom Français. Par un juste retour, plus tard, notre regretté compatriote trouva chez ceux dont il était prisonnier de guerre, bienveillance, respect et affection.

M. Delagennevraye dut à son mérite d'être attaché à la pharmacie des rois Louis XVIII et Charles X. Il profita de son séjour à Paris pour se livrer avec ardeur à l'étude de l'histoire naturelle. Le succès couronna ses efforts. Il devint un savant distingué; il eut la bonne fortune de nouer des relations scientifiques avec des hommes éminents, dont il fut bientôt l'ami; et il demeura toujours l'homme le plus simple, le plus aimable et le plus modeste.

Nous sommes en juillet 1859; les Tuileries sont envahies... M. Delagennevraye tient à honneur de sauver du pillage l'établissement qui lui est confié; il veut surtout, l'homme de

un habile adversaire, et d'ailleurs, qui peut savoir le sort des armes?

Mais chaque fois que sa pensée revenait à Coralie, c'étaient des alternatives d'importement et de désespoir. Comment peut-on trahir un homme qui vous aime tant? disait-il. J'avais en elle une confiance si abîmée! elle, c'était moi... j'en avais fait un second moi-même, en lui donnant mon nom; car il semble que le mari et la femme n'ont le même nom que pour être mieux confondus en portant la même étiquette dans la vie.

Si cependant cet infâme allait me tuer! s'écria-t-il, il l'épouserait!

Et toute sa fureur se ranima... Puis il devint plus calme, sa belle figure prit une expression grave et pénive; il se vit en face de la mort, comme devant un grand rideau noir, qui, bientôt peut-être, allait se lever tout-à-coup, pour lui laisser voir les choses inconnues.

Il se recueillit, tomba à genoux et pria.

Il se jeta sur son lit. La nuit s'écoula sans sommeil, dans une agitation incessante et fébrile. Fatigué d'une longue in-omnie, il commença à s'assoupir, le matin, lorsqu'un bruit de tambour le réveilla.

Hein? dit-il, le tambour... Tous mes hommes

sont sur pied... et je dors!

Il se frotta les yeux, se réveilla tout-à-fait et entendit de nouveau le tambour; mais ce n'était pas celui du régiment, c'était le tambour de Benjamin, car l'enfant, ce cruel et charmant ignorant, sourit quand on pleure et joue quand on meurt.

— C'est Benjamin, mon pauvre enfant! dit le colonel attendri.

Le roulement continuait toujours sous les fenêtres, le père écoutait: les baguettes du petit tambour semblaient frapper sur son cœur, et le brave militaire se prenait à pleurer, en écoutant le bruit de ce jouet d'enfant.

— Mais quelle heure est-il donc? s'écria-t-il, en se levant précipitamment.

Il n'était que cinq heures. Benjamin se levait et se couchait presque en même temps que le soleil, comme s'ils étaient camarades de lit, et, ce jour-là, il avait été plus matinal qu'à l'ordinaire.

Il lui avait été défendu expressément de faire du bruit dès le matin: mais l'enfant indocile n'observait pas toujours la discipline de la maison.

Le colonel se tint prêt pour l'heure convenue, ouvrit la fenêtre et appela Benjamin.

L'enfant accourut, il crut d'abord qu'on allait le

gronder de son tapage matinal; mais il vit tant de tendresse sur la figure de son père, qu'il se rassura bien vite.

Il sauta au cou du colonel, qui le retint longtemps dans ses bras et le contempla.

Jamais l'enfant n'avait été si joyeux, si vermeil et si frais.

C'était la vie, le printemps; la figure toute rose et toute ronde, la belle joue satinée, qui se laisse embrasser par le premier venu; c'était le sourire épanoui, le regard plein de confiance, la belle tête blonde qui ne parle que d'espoir et de bonheur.

— Pourquoi me regardes-tu comme ça, père? demanda l'enfant.

— Parce que je t'aime.

— Grande sœur Stella reviendra demain, dit Benjamin, un instant après.

— Demain! reprit le colonel douloureusement. Benjamin, il faut bien l'aimer, ta grande sœur Stella, il faut lui obéir en tout, l'adorer comme une mère.

— Tiens, je crois bien!... Je suis son petit Benjamin, à grande sœur Stella, et je l'aime mieux que belle petite mère.

— C'est bien, mon enfant, c'est bien! s'écria le colonel, en le serrant dans ses bras.

— Tu es content? dit l'enfant étonné. Je croyais que tu allais me gronder. Tu me dis toujours que je suis méchant avec belle petite mère, et qu'il faut les aimer de même toute-les-deux.

— J'ai eu tort de dire cela! s'écria le colonel, le regard étincelant.

— Ah! mon Dieu! qu'as-tu donc?... tu me fais peur!

Le domestique frappa à la porte, et prévint son maître que deux messieurs venaient le chercher, pour une partie de chasse.

C'étaient les deux témoins: la chasse était le prétexte convenu pour la course matinale.

Le colonel embrassa Benjamin de toutes ses forces, et la mâle figure du brave militaire fut comme submergée au milieu d'un flot de boucles blondes.

— Ah! tu m'embrasses trop fort! dit l'enfant; tu me fais mal avec tes gros-ses-mou-taches.

— Tiens! dit le colonel, encore ce baiser-là! ce n'est pas pour toi, celui-là, c'est pour ta grande sœur Stella; tu le lui donneras de ma part.

La demie sonna.

— Cinq heures et demie! s'écria le colonel, en se lançant vers la porte, et en rejoignant les deux témoins.

cœur, dans ces tristes conjonctures, se rendre utile à ses concitoyens; il écrit en toute hâte et en gros caractères, sur la porte de la pharmacie : *Ambulance nationale*, et le voilà prodiguant des secours aux blessés de tous les partis, aux nombreuses victimes de nos discordes civiles.

M. Delagennévraye se retira dans l'Anjou, qui l'avait vu naître, et où reposait sa mère chérie. Il choisit pour demeure Saint-Hilaire-Saint-Florent, qu'il ne devait plus quitter. C'est là que pendant près de 40 années, entouré de l'amour de sa famille, de l'estime et de l'affection publique, il vécut en sage et en chrétien, goûtant le charme des studieux loisirs, et le bonheur, plus doux encore, de faire le bien. Riches et pauvres étaient également l'objet de sa sollicitude, et bien souvent, même sur la fin de sa vie, il s'arrachait au sommeil, pendant une nuit froide et obscure, pour répondre à l'appel d'un malade et porter à l'extrémité de la commune des secours et des consolations. Durant les épidémies meurtrières, qui plusieurs fois désolèrent nos campagnes, le courage et l'activité de M. Delagennévraye grandissaient avec le péril. Sa parole, empreinte d'une grâce et d'une aménité exquise, pleine de compassion et d'amour, énergique au besoin, rendait l'espoir à ceux qui étaient frappés du fléau, rassurait ceux qui en redoutaient les atteintes, et lui conciliait tous les cœurs.

Cet homme d'élite avait pour l'enfance une tendresse délicate et respectueuse qui rappelait les paroles divines : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Il voyait en eux l'avenir, la gloire et le bonheur de la patrie. Les enfants, à leur tour, se sentaient attirés vers lui; à son approche, ils quittaient spontanément leurs jeux, heureux et fiers de pouvoir l'entendre, de converser avec leur ami; et de ces entretiens, en effet, pleins d'attrait et de charme, ils sortaient toujours joyeux, plus instruits et meilleurs. Ils perpétueront le souvenir du bon vieillard, sur la tombe duquel on eût pu graver ces mots : *Sa vie fut la pratique constante et vraie de la charité chrétienne.*

C'est à M. Delagennévraye que le Musée de la ville de Saumur doit de voir ses richesses minéralogiques parfaitement classées. Il termina cette tâche ardue quelques mois avant sa mort.

Les conducteurs de chevaux ont reçu, hier soir, une leçon : il est à désirer qu'ils en profitent.

Un seul homme conduit à l'abreuvoir, attachés ensemble, trois, quatre et cinq chevaux : première faute. De plus, ces garçons font des promesses, ils se portent des défis, et les plus téméraires s'avancent fort loin dans la Loire. Ces bravades ne trouvent pas d'admirateurs. Non-seulement ils s'exposent et

compromettent leur vie, mais encore celle des animaux qui leur sont confiés.

Hier soir, cinq chevaux étaient conduits à la Loire, au quai Saint-Nicolas, par un seul garçon. Ils n'étaient pas, paraît-il, très éloignés de la cale, quand ils perdirent pied, et tous les cinq, avec leur conducteur, furent entraînés par le courant, assez rapide en cet endroit. Celui-ci, dans le danger, ne perdit pas son sang-froid. Il coupa le lien qui retenait ses animaux, ne fut pas démonté et ramena deux chevaux à terre; quant aux trois autres, le courant les avait poussés sous des bateaux où ils disparurent et se noyèrent.

Ces cinq chevaux appartenaient, dit-on, au même propriétaire, négociant à Montreuil-Bellay. Malheureusement encore, les trois animaux perdus étaient ceux qui avaient le plus de valeur dans l'écurie.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

La musique municipale des pompiers d'Angers vient de couronner, par un très-brillant succès, la série de ceux qu'elle avait déjà conquis. Une dépêche télégraphique, reçue hier par M. le Maire, nous apprend qu'elle a remporté, au grand concours de Paris, le 3<sup>e</sup> grand prix : c'est à-dire une médaille d'or d'une valeur de 1,000 fr.

Cette nouvelle sera accueillie avec la plus vive sympathie dans notre cité, qui sera fière, à juste titre, d'une victoire noblement gagnée par un corps de musique appelé à entrer en lice avec des adversaires bien redoutables; et nous aimons à croire que le jour où arriveront nos jeunes lauréats, sera un jour de fête pour toute notre ville, et qu'une réception des plus brillantes sera faite à ceux qui ont soutenu si noblement la vieille réputation artistique de l'Anjou.

On lit dans l'*Echo de la Mayenne* :

« Dans la nuit du 12 au 13, un incendie considérable est venu plonger dans la consternation la commune de Lignières-la-Doucelle, au hameau de la Vannerie, de l'arrondissement de Mayenne.

« Le sinistre ayant pris naissance au milieu de la nuit, au centre d'une rue longue et étroite, la flamme, alimentée par le chaume des toitures, des amas de fumier et de foin déposés sur un petit espace, s'est propagée en tous sens avec une rapidité effrayante, dévorant en quelques heures 21 maisons sur 35 dont se compose le hameau.

« Malgré les efforts et le dévouement de la population des divers villages de Lignières-la-Doucelle, malgré le zèle des autorités de la commune qui s'étaient portées des premières sur le lieu du sinistre, les ravages n'ont pu être circonscrits dès le début, vu le défaut de pompes à incendie; 90 bâtiments environ, maisons, granges, écuries, étables, sont de-

venus la proie des flammes, ainsi que la plus grande partie du mobilier.

« Vingt familles se trouvent aujourd'hui sans asile, sans vêtements, quelques-unes sans ressources. Nous sommes heureux d'annoncer au milieu de ce grand désastre qu'on n'a aucune mort à déplorer.

« L'auteur présumé de ce sinistre est un jeune homme de 17 ans, Victor Mouroux, atteint d'aliénation mentale depuis quelques jours. Echappant à la surveillance de ses parents, ce malheureux, après avoir erré toute la soirée dans le hameau, serait arrivé vers onze heures et demie du soir à la Vannerie, où il aurait été se coucher dans une grange. Là, par une imprudence qu'explique le triste état de sa raison, il aurait mis le feu au foin sur lequel il était probablement couché.

« Arrêté le soir dans un village voisin, Victor Mouroux a été incarcéré à la prison de Mayenne. Mais là, aggravé sans doute par l'impression qu'a produite sur son imagination le spectacle de l'incendie, son état a nécessité son transfert immédiat à l'asile des aliénés de Mayenne, où il est maintenu provisoirement.

« Dès à présent, les pertes sont évaluées à 150,000 fr. environ, supportées en grande partie par de petits propriétaires, des cultivateurs, des tisserands et des journaliers. Trois chefs de famille seulement étaient assurés.

« Aussitôt averti, M. le sous-préfet de l'arrondissement, accompagné du procureur impérial, du juge d'instruction et du commandant de gendarmerie, s'est transporté sur le lieu du sinistre, éloigné de 44 kilomètres de Mayenne.

« M. le préfet de la Mayenne a mis immédiatement une somme de 1,000 fr. à la disposition du bureau de bienfaisance, pour être répartie sur-le-champ entre les familles les plus nécessiteuses et subvenir à leurs premiers besoins. »

M. Ferdinand Favre, sénateur, grand-officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Charles III, officier de l'instruction publique, ancien maire de Nantes, vient de mourir à Paris, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Son corps va être ramené à Nantes, où auront lieu ses obsèques.

On sait qu'un traité a été signé dernièrement entre l'Etat et la compagnie d'Orléans, pour l'établissement d'un chemin de fer entre Nantes et Châteaubriant.

Depuis, un autre traité est intervenu entre l'Etat et la compagnie de l'Ouest : 1<sup>o</sup> d'un chemin de fer de Châteaubriant à Sablé; 2<sup>o</sup> d'un chemin de fer de Laval à Angers, les deux lignes devant se croiser à Châteaugontier.

Le projet de loi a été envoyé au conseil d'Etat, et il y a lieu de croire que ce projet

pourra être soumis au Corps-Législatif dès le début de la prochaine session.

A cette époque de l'année où les orages sont si fréquents, nous croyons devoir indiquer à nos lecteurs les précautions suivantes qu'il ne sera pas toujours inutile de prendre :

« En temps d'orage, en quelque lieu que l'on se trouve, dans une habitation, dans la rue, en rase campagne, ou sur une embarcation, le premier soin à prendre est d'éviter les courants d'air, de ne point se tenir à la portée des objets métalliques, de fuir les agglomérations d'individus et de ne point se porter sur les lieux où la foudre vient de tomber, car il n'est pas très-rare de la voir frapper coup sur coup, à quelques minutes d'intervalle. Il est prudent de se débarrasser des objets métalliques, bijoux, monnaies, armes, etc., que l'on pourrait avoir sur sa personne. Dans une maison, il est sage de choisir une chambre opposée au point d'où vient l'orage, de se tenir éloigné des tringles de rideaux, des fenêtres, des cheminées, et surtout de fermer soigneusement portes et fenêtres. Que ceux ou celles qui se croiraient plus en sûreté dans les caves ou dans les endroits souterrains se détrompent; ils seraient exposés aux effets de la foudre ascendante, qui s'élance généralement des caveaux et des endroits voûtés. Dans une rue, éviter de chercher un abri sous une porte, de marcher le long des marais, et surtout fuir le voisinage des conduits d'eau pluviales et ménagères. Dans la campagne, chercher de préférence un refuge dans les lieux bas, dans un chemin creux, le moins possible sur un monticule ou sur une colline, jamais sous un arbre; et si on avait commis cette dernière imprudence s'éloigner aussitôt que l'on ressent un malaise indéfinissable, premier effet de l'influence électrique. Mieux vaut cent fois se laisser tremper. Une excellente précaution à prendre lorsqu'on est surpris en pleine est de se coucher tout de son long ou de s'asseoir la tête inclinée en avant, afin de diminuer la saillie du corps, au-dessus du sol. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Madrid, 18 juillet. — Une ordonnance du gouverneur fait connaître que les fêtes religieuses sont réduites à 15, et imposé l'obligation rigoureuse de fermer les ateliers et les magasins les dimanches et les jours de fête.

Les journaux ont reçu un communiqué qui leur ordonne de suspendre leurs publications le dimanche.

Bucharest, 18 juillet. — La conduite du commandant turc qui a fait précipiter dans le Danube dix israélites expulsés comme vagabonds a produit ici une émotion des plus

Je suis à vous, Messieurs, leur dit-il, en route!

En sortant, il tourna involontairement la tête vers les fenêtres de Coraly, et vit sa main soulever le rideau. Malgré la terreur que lui inspirait son mari, elle voulut courir sur ses pas, pour essayer de le retenir... Elle sortit de sa chambre toute chancelante; mais ces émotions terribles étaient trop fortes pour cette nature fragile, et elle tomba sans connaissance sur les marches de l'escalier.

Le bois Jacques est situé entre Enghien et Soisy. Il a de grands et vieux arbres, de belles allées, des gazons veloutés, des promenades fraîches et paisibles pour les flâneurs, pour les rêveurs, pour les poètes, pour tout ce qui se promène le nez ou l'âme au vent. Il se trouve à trois quarts d'heure de Paris, avec l'aide du chemin de fer. C'est un de ces nombreux jardins de récréations que la bonté de Dieu donne aux hommes affairés, pour les reposer de leur travail; ils peuvent y retremper leurs forces et s'y éparpiller comme des écoliers, avant de retourner à leurs études... de notaires, d'avoués, etc.

C'est vers ce bois que le colonel et ses témoins se dirigèrent. Les hommes ont l'habitude de changer les destinations de la nature : Dieu met sur leur chemin de beaux arbres, il étend sur leur front une

branche verte et pleine d'ombre, pour leur servir de parasol, quand ils ont chaud, et souvent leur donner des fruits, quand ils ont faim; ils la choisissent pour s'y pendre. Dieu leur donne un bois avec toutes sortes d'avenues et de sentiers, pour se promener, faire de l'exercice, doubler leur appétit et raviver leur santé; ils choisissent ce bois pour s'entre-tuer en duel, et, au lieu de faire circuler leur sang, ils préfèrent le répandre.

Le colonel arriva à l'heure militaire, et, peu d'instants après, Théobald parut avec ses deux témoins.

On choisit le terrain : c'était une éclaircie, au plus profond du bois, entourée d'arbres, de taillis, et à l'abri de la curiosité des gendarmes. Ce sol, sans irrégularités, aurait pu tout aussi bien être choisi pour un bal champêtre; il était recouvert d'un frais tapis de gazon et étoilé de pâquerettes, qui ne se doutaient pas, les pauvres petites, qu'on allait les souiller de sang.

Les témoins, auxquels le colonel et Théobald avaient raconté une querelle imaginaire, dont ils étaient convenus, firent entendre quelques mots de conciliation.

— Pas de paroles inutiles! s'écria le colonel avec

empchement; vous perdez votre temps, Messieurs.

Theobald, qui sentait toute la perfidie de sa conduite, ouvrait la bouche pour dire à son adversaire qu'il reconnaissait ses torts envers lui; il était tout prêt à faire ployer son orgueil qui, d'ordinaire, était aussi raide qu'une barre de fer; mais la réponse du colonel aux témoins lui dit assez qu'il en serait pour l'humiliation de ses excuses, et il garda le silence.

La provocation avait été si vive et le combat la suivait de si près, que rien n'avait été arrêté. Les témoins des deux adversaires n'avaient pas eu le temps de se voir et de s'entendre, et l'on devait régler sur le terrain les conditions du combat.

Le colonel était l'offensé; il avait le choix des armes, il proposa l'épée.

Un des témoins du jeune homme prit alors la parole; il fit observer que Théobald était fort ignorant en escrime, et devait succomber infailliblement dans un duel à l'épée. Le colonel consentit aussitôt à se battre au pistolet.

Nous avons vu que Théobald ne brillait pas beaucoup plus au tir qu'à l'épée; si le colonel s'en fut douté, il eût rejeté dédaigneusement son arme. Cependant la lutte n'était pas aussi inégale qu'on pourrait le croire; l'escrime, ou l'art de tuer son

prochain, ne donne qu'aux artistes des chances de victoire; le tir laisse plus d'espérance aux maladroits : la science seule peut diriger l'épée, mais le hasard peut quelquefois pousser la balle. D'ailleurs, Théobald s'était exercé depuis le jour du tir, ce que Mme Melusine ignorait. Son coup-d'œil n'était pas plus juste; mais, du moins, sa main avait acquis un peu plus de science et de fermeté.

Il fut convenu qu'on se battrait au pistolet à quarante pas de distance. Les deux adversaires auraient chacun un coup à tirer, en marchant l'un sur l'autre, et quand bon leur semblerait.

Un des témoins compta les quarante pas; un autre, qui avait apporté les armes, fit examiner les pistolets aux autres témoins, et les chargea en leur présence.

Les deux adversaires, pour donner une place plus libre à la mort, ôtèrent leurs habits et leurs gilets, se dépouillèrent de leurs cravates, et purent de la sorte tendre la gorge et offrir la poitrine au bon plaisir des balles. C'est ainsi que le veut l'usage qui, chez les hommes civilisés, joue tantôt le rôle d'ambécille et tantôt le rôle de bourreau.

ANALIS SEGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

vives. On assure que, par suite de pareils procédés, le gouvernement roumain a renoncé à tout nouveau renvoi de vagabonds en Turquie.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Le grand Cirque américain, propriétaires MM. Bell et Myers, visitera les 5 et 6 août prochain notre ville, et donnera ses représentations dans la carrière de l'École, rue Saint-Nicolas, entre l'infirmerie des chevaux et le grand manège des Ecuyers.

Ce grand établissement, le seul véritable

Cirque américain, est le plus grand de ce genre au monde. Composé de 100 chevaux, 20 poneys, 5 mulets dressés, éléphant, une cage de lions, 150 personnes et 50 voitures, il n'a aucune relation ni rapport avec la troupe qui est présentement en représentation au Théâtre du Prince-Impérial à Paris, sous le nom de Cirque américain.

Il suffit, pour faire apprécier le mérite de *l'Univers illustré*, de citer les titres des principaux dessins contenus dans le numéro de cette semaine : un grand et superbe portrait

d'après nature du sultan Abdul-Aziz ; la visite du Prince Impérial au sultan ; la fête du centenaire de saint Pierre, à Rome ; douze ravissants dessins consacrés aux constructions les plus pittoresques du Parc de l'Exposition universelle ; le portrait de l'archiduchesse Mathilde, si malheureusement brûlée le mois dernier, à Vienne ; la chapelle commémorative de l'attentat dirigé contre le czar, à Saint-Petersbourg ; le nouveau campanille de l'Hôtel de Ville de Paris, etc., etc.

Dans la partie littéraire, nous avons remarqué, outre un article de M. Babinet, de l'Ins-

titut, une étude d'un haut intérêt sur François Ponsard, par Gérôme, et un article de M. Oscar Comettant sur l'hymne de Rossini, avec deux extraits importants de la musique du maître.

On comprend qu'avec une telle richesse, ajoutée à la prime gratuite (les œuvres complètes de Balzac, illustrées de 1.000 dessins, *l'Univers illustré* justifie largement la vogue qui le place à la tête des publications illustrées.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE  
MAISON AVEC JARDIN**

A Bagneux, rue des Pauvres ;

**MAISON**, à Saumur, place du Chardonnet, n° 6 ;

**MAISON**, rue du Puits-Tri-bouillet, occupée par la Société du Fort ;

**TERRAINS propres à bâtir**, rue de Bordeaux.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (553)

**A VENDRE  
JOLI JARDIN**

Situé carrefour du Chapeau.

S'adresser à M<sup>es</sup> TOUCHALEAUME et LE BLAYE, notaires, ou à M. POITVIN aîné. (272)

**A CÉDER  
DE SUITE,**

**UNE TRÈS BONNE BOULANGERIE**

Riche clientèle,

Dans un bon quartier de la ville de Tours, faisant cinq à six fournées, presque tout pain de fantaisie.

S'adresser à M. PHILIPPE, bûissier à Tours, rue de la Guerche, 10.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**  
Après décès.

Le lundi 22 juillet 1867, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée M<sup>me</sup> veuve Louet, rue de la Visitation, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, bonnes couettes, matelas, traversins, couvertures, rideaux, quantité de draps, serviettes, nappes, essuie-mains et torchons, bons effets, armoires, commodes, tables, buffets, pendules, glaces, flambeaux, vieilles vaisselles, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**ABONNEMENTS.**

Un an. . . . . 64 fr.

Six mois. . . . . 32 fr.

Trois mois. . . . . 16 fr.

**LE COURRIER FRANÇAIS**  
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN.

Le *Courrier français* est le journal de Paris qui donne la plus large place à l'étude des questions sociales et départementales. Fondé en dehors de toute influence financière, il prend en toute circonstance les intérêts du public, des Actionnaires et des clients contre tous les abus et tous les monopoles. C'est le journal de tous, fait pour tous et par tous. Il publie en feuilleton des romans intéressants, *moraux* et bien écrits.

Chaque abonnement donne droit, aux conditions ci-après, à une **PRIME GRATUITE** composée de volumes.

Abonnement de UN MOIS. . . . . 1 fr. de volumes.  
— TROIS MOIS. . . . . 3 fr. —  
— SIX MOIS. . . . . 6 fr. —  
— UN AN. . . . . 12 fr. —

Un Numéro d'essai est envoyé GRATUITEMENT à tous ceux qui en font la demande par lettre affranchie.

Abonnements et Rédaction : 9, Rue d'Aboukir, 9.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

Le jeudi 25 juillet 1867, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, chez M<sup>me</sup> veuve Lambert de Cursay, propriétaire à Saumur, rue de la Chonetterie, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Lits, onze belles couettes, matelas, traversins, oreillers, armoires, buffets, tables, quantité de chaises, fauteuils, canapé et autres meubles, beaux harnais doubles de voiture et de char-à-bancs, selles anglaises et vieux harnais, établi et outils, fer, cuivrierie, foin, paille, vin, bouteilles vides et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**CHIENNE DE CHASSE  
A VENDRE**

Ayant de la race et bonne pour la perdrix.

S'adresser à CHALES, garde au château des Ricardières, près Gizeux (Indre-et-Loire). (401)

**SOUFRE SUBLIMÉ PUR.**

Dépôt chez A. PIE fils, droguiste.

**PORTRAITS**

Nous annonçons à nos lecteurs la présence à Saumur de M. GOBERT, artiste peintre de Paris. Plusieurs de ses portraits, à l'huile et au pastel, sont exposés à l'appréciation du public chez M. DAVEAU, doreur, rue du Puits-Neuf. M. GOBERT réside rue Beaurepaire, n° 18, au 2°. (405)

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**M. BADIN, serrurier-mécanicien**, a transféré son domicile carrefour Dacier, n° 14.

**ON DEMANDE A ACHETER un CHIEN couchant**, blanc et orange.

S'adresser au bureau du journal.

Une maison de Rouennerie et de Nouveautés **DEMANDE un apprenti**.

S'adresser au bureau du journal.

**UN JEUNE HOMME** de dix-sept ans, demande une place dans un bureau ou un magasin.

S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Vient de paraître :

**DE LA LOI SUR LA CHASSE**  
ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix : 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

**CALENDRIER DE LA NOBLESSE**

DE LA TOURAINE, DE L'ANJOU, DU MAINE ET DU POITOU, Pour 1867.

Publié par J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE, membre de la Société archéologique de Touraine, auteur de l'*Armorial général* de cette province.

1 vol. petit in-12, de 447 pages ; prix : 10 fr.

En adressant à l'auteur, rue Colbert, 96, à Tours, un mandat sur la poste de 10 fr. 50 c., on recevra le volume franco. (219)

**LA FÉODALITÉ**  
ET  
**LE DROIT CIVIL FRANÇAIS**

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

**LIVRE I<sup>er</sup>. — ORIGINES FÉODALES.** — Etablissement de la féodalité ; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques ; — Vasselage militaire — Bénéfices ; — Colonnat ; — Servage, etc.

**LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL.** — Etat politique de la France sous la féodalité ; — Fiefs ; — Censives ; — Mainmortes ; — Mariage féodal ; — Bail féodal ; — Gardes noble et roturière ; — Successions, etc.

**LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL.** — Etablissement de la monarchie absolue ; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux ; — Directe royale universelle ; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

DU MÊME AUTEUR :

**LES CARTULAIRES ANGEVINS**

Etude sur le droit de l'Anjou au moyen-âge.

Cet ouvrage a été récompensé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 29 juillet 1865.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir ; GRASSET, libraire, r. St-Jean ; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 18 JUILLET.			BOURSE DU 19 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	68 85	»	»	68 92	»	07
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	99 25	»	»	99 75	»	50
Obligations du Trésor. . . . .	468 75	1	25	468 75	»	»
Banque de France. . . . .	360	»	10	360	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1415	10	»	1415	»	»
Crédit Foncier colonial. . . . .	562 50	»	»	560	»	»
Crédit Agricole. . . . .	630	»	»	630	»	»
Crédit industriel. . . . .	640	»	»	637 50	»	»
Crédit Mobilier. . . . .	358 75	3	75	353 75	»	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	760	»	7 50	760	»	»
Orléans (estampillé). . . . .	886 25	1	25	885	»	1
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1162 50	»	5	1162 50	»	»
Est. . . . .	540	2	50	538 75	»	1
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	886 25	1	25	885	»	1
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	555	7	50	553 75	»	1
Ouest. . . . .	565	»	»	565	»	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1558 75	»	2 50	1558 75	»	»
Canal de Suez. . . . .	310	»	2 50	315	»	35
Transatlantiques. . . . .	367 50	»	»	362 50	»	5
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	49 50	»	25	49 60	»	10
Autrichiens. . . . .	462 50	»	5	460	»	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	382 50	3	75	381 25	»	1 25
Victor-Emmanuel. . . . .	71 50	»	25	71 50	»	»
Romains. . . . .	74 75	2	25	76 25	1	50
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	241 25	1	25	247 50	»	»
Saragosse. . . . .	102 50	»	»	103	»	50
Séville-Xérès-Séville. . . . .	26	»	2	26	»	»
Nord-Espagne. . . . .	93 75	»	1 25	91 75	»	»
Compagnie immobilière. . . . .	175	»	1 25	175	»	»
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord. . . . .	315	»	»	314 75	»	»
Orléans. . . . .	311 50	»	»	312	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	315 50	»	»	315 50	»	»
Ouest. . . . .	309 50	»	»	309 75	»	»
Midi. . . . .	310	»	»	309 25	»	»
Est. . . . .	311 75	»	»	312 75	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.